

Département de
SEINE ET MARNE

DEL2015_ 0115

Arrondissement de
TORCY

COMMUNE DE NOISIEL

**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal**

Canton de
CHAMPS-SUR-MARNE

SEANCE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-six juin, à 20h30

Le Conseil Municipal de la Commune de Noisiel, légalement convoqué le 17 juin 2015 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, salle du Conseil, Mairie Principale, sous la présidence de M. VACHEZ, Maire de Noisiel

PRESENTS : M. VACHEZ, M. DIOGO, M. SANCHEZ, MME DODOTE, MME TROQUIER, M. VISKOVIC, MME NAKACH, M. BEAULIEU, M. RATOUCZNIAK, MME CAMARA NDOMBELE, MME JULIAN, M. FONTAINE, MME DAGUILLANES, M. MAYOULOU NIAMBA (arrivé lors de l'examen du point n°1), MME MONIER, M. NYA NJIKE, M. CALAMITA, MME COLLETTE, M. BARDET, MME VICTOR, M. ROSENMANN, M. DRAMÉ, M. KRZEWSKI.

ETAIENT EXCUSES ET REPRESENTES

<i>Madame NATALE</i>	<i>qui a donné pouvoir à Madame TROQUIER</i>
<i>Monsieur TIENG</i>	<i>qui a donné pouvoir à Monsieur VISKOVIC</i>
<i>Madame NEDJARI</i>	<i>qui a donné pouvoir à Monsieur FONTAINE</i>
<i>Madame BEAUMEL</i>	<i>qui a donné pouvoir à Monsieur DIOGO</i>
<i>Madame ROTOMBE</i>	<i>qui a donné pouvoir à Monsieur CALAMITA</i>
<i>Madame PELLICIOLI</i>	<i>qui a donné pouvoir à Monsieur DRAMÉ</i>
<i>Monsieur KAPLAN</i>	<i>qui a donné pouvoir à Monsieur KRZEWSKI</i>
<i>Madame BOUHENNI</i>	<i>qui a donné pouvoir à Madame DODOTE</i>

ABSENTS : M. TEBALDINI, MME KRA

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Pierre NYA NJIKÉ

*Arrivée de Monsieur MAYOULOU NIAMBA à 20h48 lors de l'examen du point n°1 de l'ordre du jour.
Sortie de Mesdames DODOTE et DAGUILLANES lors du vote du point n°13 de l'ordre du jour.
Le point n°16 est retiré de l'ordre du jour et reporté à une séance ultérieure.*

Point n° 2 : Adoption de la Décision Modificative N°1 – Budget 2015

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la note explicative de synthèse adressée aux membres du Conseil municipal et portant sur le Débat d'orientation budgétaire 2015,

VU la délibération du Conseil Municipal du 6 février 2015 prenant acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2015,

VU l'approbation du Compte de gestion 2014 par le Conseil Municipal lors de sa séance du 27 mars 2015,

VU l'arrêté du Compte administratif 2014 par le Conseil Municipal lors de sa séance du 27 mars 2015,

VU l'affectation du résultat de clôture de l'exercice 2014 par le Conseil Municipal lors de sa séance du 27 mars 2015,

VU l'adoption du Budget Primitif 2015 (intégrant la reprise des résultats de l'exercice 2014 ainsi que les restes à réaliser de la Section d'Investissement de l'exercice 2014), par le Conseil Municipal lors de sa séance du 27 mars 2015,

VU la proposition de Décision modificative n°1 du Budget 2015 de Monsieur le Maire,

VU l'avis favorable (sauf une abstention) émis par la Commission des Finances lors de sa réunion du 8 juin 2015,

CONSIDÉRANT que la Décision modificative n°1 du Budget 2015 a pour objet de procéder à des ajustements dans le Budget 2015 (inscriptions nouvelles et annulations de crédits),

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder au vote de la Décision Modificative n°1 du Budget 2015, qu'il est proposé de la voter par nature, au niveau du chapitre pour chacune des sections, avec les chapitres « Opérations d'équipement » de l'état III B 3, sans vote formel sur chacun des chapitres,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, À 27 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS

ADOpte la Décision Modificative n° 1 du Budget 2015, qui s'équilibre en dépenses et en recettes, en fonctionnement et en investissement, comme il suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
Crédits votés au titre du présent budget	- 1 643.47	- 1 643.47
TOTAL DECISION MODIFICATIVE N°1 SECTION DE FONCTIONNEMENT	- 1 643.47	- 1 643.47
INVESTISSEMENT		
Crédits votés au titre du présent budget	285 993	285 993
TOTAL DECISION MODIFICATIVE N°1 SECTION D'INVESTISSEMENT	285 993	285 993
TOTAL DM 1 BUDGET 2015	284 349.53	284 349.53

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

La présente délibération est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

D. Vachez

Daniel VACHEZ



Transmis au représentant de l'Etat le : 01 JUIL. 2015

Publié le : 01 JUIL. 2015



REÇU

01 JUIL. 2015

SOUS-PRÉFECTURE DE TORCY
BAIRCL

BUDGET 2015

Décision modificative n° 1

Propositions des services techniques

Imputations	Propositions	dépenses		recettes	
		+	-	+	-
INVESTISSEMENTS LINEAIRES					
	DIVERS				
	Produits des amendes de police				8 007
	sous total	0	0	0	8 007
	ACQUISITIONS DE MATERIELS				
	Aménagement intérieur du véhicule KANGOO électrique	2 528,40			
	Acquisition d'un groupe électrogène pour les élections départementales	947			
	sous total	3 475,40	0,00	0	0
	VOIRIE				
	Diagnostic amiante avant travaux de voirie (à imputer en section fontiont.)		3 000		
	Remplacement et mise en conformité du séparateur à graisses GS B.d.lG	19 095			
	Lieu de culte - création de deux accès de chantier	7 680			
	- déplacement comptages eau + électricité	4 200			
	sous total	30 975	3 000	0	0

Imputations	Propositions	dépenses		recettes	
		+	-	+	-
	BATIMENT				
	GS de l' allée des Bois maternelle Fournit. et pose bâtiment modulaire - complément de l'enveloppe financière - réhabilitation toiture du préfa. existant	112 931	18 500		16 000
	Subvention réserve parlementaire				
	Logements de gardiens des bâtiments communaux Complément de l'enveloppe financière	40 000			
	Centre de loisirs de la Pièce aux Chats Réfection de la chaufferie		35 000		
	sous total	152 931	53 500	0	16 000

Imputations	Propositions	dépenses		recettes	
		+	-	+	-
	OPERATIONS (A.P.C.P)				
	MISE EN PLACE DE LA SIGNALÉTIQUE COMMUNALE 2009 - 002				
	Complément de l'enveloppe financière	1309			
	sous total	1 309	0	0	0
	PROGRAMME PLURIANNUEL DE REFECTION ET DE MISE AUX NORMES PMR DES VOIRIES 2010 - 001				
	Aménagement d'un parking allée des Impressionnistes (19 % en 2015)		15 044		
	sous total	0	15 044	0	0
	COSOM 2011 - 001				
	Acquisition de mobilier		20 000		
	sous total	0	20 000	0	0

Imputations	Propositions	dépenses		recettes	
		+	-	+	-
	OPERATIONS A.P.C.P (suite)				
	RESTRUCTURATION DE L'ANCIENNE CRECHE FAMILIALE / MAISON DE QUARTIER DES DEUX PARCS 2009 - 005				
	Prélèvements et analyses des matériaux amiantés	1 250			
	Retrait matériaux amiantés	23 700			
	Mise en conformité des toitures terrasses		14 000		
	Dépose des doublages existants (oubli maîtrise d'œuvre dans le CCTP)	7 125			
	sous total	32 075	14 000	0	0
	ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX 2013 - 002				
	Mission d'assistance pour la réalisation d'un Ad'Ap		220		
	sous total	0	220	0	0
	REQUALIFICATION DU QUARTIER DU LUZARD 2008 - 006				
	Acquisition d'une coque commerciale	150 000			
	sous total	150 000		0	0

